

Publié le 13 janvier 2022

# L'Agence nationale de contrôle du logement social publie son rapport 2020

La période observée excepte les conséquences des regroupements des organismes de logements sociaux prescrits par la loi ELAN ainsi que celles de la crise sanitaire.



L'ANCOLS confirme la voie de redressement prise par la **SEMCODA** grâce aux mesures de réorganisation, de nouvelle stratégie et de recapitalisation mises en oeuvre par la nouvelle équipes dirigeantes arrivées en 2018. Sur l'efficience et les coûts de gestion normalisés des Sem immobilières agréées pour l'activité de logement social, **la FedEpl se félicite d'une lecture commune avec l'ANCOLS sur les constats et les ratios en tendance pour 2019**. Lesquels se confirment en 2020 avec une baisse observée de façon globale sur le secteur du ratio des coûts de gestion ramenés aux loyers.

**L'équipe du département immobilier reste à la disposition des Sem immobilière adhérentes comme conseil et accompagnement tout au long de la procédure en cas de contrôle.**

Pour lire le rapport, cliquer [ici](#).